



Heures supplémentaires non payées !

Par **leonore91**, le **01/01/2009** à **16:49**

Je me permets de vous adresser une question, car il est vrai que je suis un peu perdue ! Je suis rentrée en tps qu'employée dans une grande enseigne de magasin de chaussures, depuis le 26/11/2008. J'ai un contrat dit "étudiant" de 10h. Cela étant, depuis le 26/11/2008 j'ai fais en tout 70h30 ... Cependant, pour moi toutes ces heures en plus, je pensais que cela allait être refleter sur ma feuille de paye (j'ai fait le calcul, pour voir net combien je devais toucher... cad multiplier le nombre d'heure par le smic horaire net) et je trouve une différence d'envrion 150 euro par rapport à mon chèque !

Sur ma fiche de paye, il est marqué que je suis payée pour la période de 01/12/08 au 31/12/2008 (je pense étant donné qu'il est marqué " période effective")

Alors déjà, est ce normal que les 10 premières heures faites n'ont pas été payées, où sont elles prises en compte dans mon salaire reçu"

Et comment cela se fait que mon salaire ne soit pas plus haut ? après le chèque que j'ai, aurait été fait le 22/12/08, donc les heures que j'ai fait entre le 22 et le 31 seront comptabilisées comment, et payées de quelle manière ?

Merci d'essayer de me répondre, car la je sais pas trop quoi faire, ne sait pas si c'est normal, ou si je suis entrain de me faire "entuber" !!